

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse :

Marseille, le 18 mars 2005

Mél : spppi.paca@industrie.gouv.fr

Marc Frenger Pech-Gourg : 04 91 83 63 88

ou Françoise Rouquette : 04 91 83 63 43

Études sur l'impact des rejets de dioxines dans la région

Un nouveau groupe de travail du SPPPI (Secrétariat permanent pour les problèmes de pollutions industrielles) vient d'être créé. Demandé par le Préfet de région, Christian Frémont, ce groupe de travail "dioxines" a pour mission d'évaluer, en toute transparence et avec toutes les données scientifiques disponibles, l'impact des rejets actuels de dioxines dans l'environnement, ceci pour répondre aux questions que se posent les populations concernées, sur des bases les plus objectives possibles, en confrontant les connaissances scientifiques disponibles.

M. Philippe Ledenvic, directeur régional de l'industrie de la recherche et de l'environnement, a ouvert le 14 mars 2005, à la Préfecture de région, un nouveau groupe de travail du SPPPI sur les dioxines. Cette première réunion a rassemblé plus de 50 représentants du monde associatif, des élus, des industriels, des scientifiques et des administrations de toute la région.

Mieux connaître et réduire l'impact sanitaire des pollutions :

L'Etat a mené une action vigoureuse pour faire fermer les derniers vieux incinérateurs polluants en 2002. L'inspection des installations classées s'est également attachée à poursuivre la réduction des émissions de dioxines, de benzène, de mono-chlorure de vinyle et de façon plus générale, de métaux lourds, dans toute la région.

Pourtant, dans les Bouches-du-Rhône, mais aussi dans les Alpes-Maritimes, des interrogations persistent sur l'impact des rejets de dioxines dans l'environnement et sur la santé de la population.

C'est ainsi que le Préfet, Christian Frémont a confié au SPPPI (Secrétariat permanent pour les problèmes de pollutions industrielles), qui a déjà travaillé sur des sujets « air/santé », l'évaluation, en toute transparence et avec toutes les données scientifiques disponibles, de l'impact des rejets actuels de dioxines dans l'environnement. Si cela s'avère nécessaire il pourra apporter des réflexions sur les méthodes de mesures dans l'air, le sol, les végétaux ; il pourra faire appel à des expertises diversifiées, en écotoxicologie ou en épidémiologie, et ceci, en réunissant des industriels, les élus des zones concernées, des associations et des services de l'Etat.

Le plan de travail est défini au travers de 4 sous-groupes :

A l'issue de débats nombreux et fructueux, de la séance du 14 mars, quatre sous groupes de travail ont été décidé :

- inventaire des émissions de dioxines,
- méthodologies et techniques de surveillance,
- risques sanitaires,
- perception de la problématique et communication aux citoyens.

Un premier bilan des travaux sera fait à la commission plénière du SPPPI de septembre 2005. Il s'agit, en effet, de répondre aux questions que se posent les populations concernées, sur des bases les plus objectives possibles, en confrontant les connaissances scientifiques.